

avril
2019



O
F
N
I

Le Pâquier





Fromagerie du Pâquier
Privet Jean-Daniel

1661 Le Pâquier-Montbarry

Tél./fax 026/912.26.63
www.delagruyere.ch
laiterieprivet@bluewin.ch

Horaire

Lundi – mercredi :
09h00 – 11h45 et 17h00 – 19h00

Jeudi :
17h00 – 19h00

Vendredi – samedi :
09h00 – 11h45 et 17h00 – 19h00

Dimanche :
17h00 – 19h00

**Attendant à notre magasin, notre distributeur automatique vous servira
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DE LA SYNDIQUE	3
RÉSULTAT DES COMPTES 2018.....	5
CONCEPT COMMUNAL EN FAVEUR DES SENIORS	7
SPECTACLE DES ÉCOLES DU PÂQUIER	8
ADMINISTRATION COMMUNALE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - INAUGURATION... 9	
SIV	9
STATISTIQUES	10
AVIS AUX CONTRIBUABLES.....	12
TAXE NON POMPIER – Facturation 2019.....	12
PASSEPORTS ET CARTES D’IDENTITÉ	13
VOTE ANTICIPÉ ET PAR CORRESPONDANCE	14
BIBLIOTHÈQUE	14
PROVENANCE ET QUALITÉ DE L’EAU POTABLE.....	15
PLAN DE SÉPARATION DES ZONES D’EAU POTABLE	16
HORAIRE D’OUVERTURE AU PUBLIC DE L’ADMINISTRATION COMMUNALE.....	17
COLLECTE DES SACS-POUBELLE	18
HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE	18
VERS UN JARDIN NATUREL ET PLUS RICHE EN BIODIVERSITÉ	19
RÉDUCTION DES PRIMES D’ASSURANCE-MALADIE 2019.....	20
DÉFIBRILLATEURS- PREMIERS RÉPONDANTS.....	21
LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG.....	22
INSERTION D’UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL	23
BABY-SITTING.....	24
MAMANS DE JOUR.....	25
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	25
ECOLE MATERNELLE	26
SERVICE DE PUÉRICULTURE.....	28
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	30
ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »	31
NUMÉROS UTILES	31
SOCIÉTÉS LOCALES	33

LE MOT DE LA SYNDIQUE

La politique : c'est l'art de trouver le juste équilibre

L'on peut dire qu'une fois de plus, le millésime 2018 est un bon cru. Les comptes 2018 de la commune bouclent à nouveau avec un bénéfice, alors que le budget prévoyait un déficit.

Le Conseil communal se plaît à relever que ce bon résultat est d'une part le fruit d'une bonne maîtrise des dépenses et d'autre part le souci de la recherche d'un bon équilibre entre les dépenses et les revenus.

Il n'y a pourtant pas lieu de baisser la garde. Les finances communales restent sous pression. Toute la difficulté de l'exercice consiste à concilier les besoins croissants de la population, notamment au niveau régional. L'on peut s'attendre à ce que les années à venir soient moins glorieuses et que la marge de manœuvre soit serrée. Les impôts conjoncturels qui ont généré des bénéfices importants ces deux dernières années vont baisser à n'en pas douter. L'exercice 2018 le démontre déjà, c'est moins de CHF 200'000.- par rapport à 2017.

Le prix d'une révision d'un plan d'aménagement local (PAL) – une facture qui n'en finit pas de gonfler !

Un PAL c'est un instrument de l'aménagement à l'échelon communal, qui vise à assurer un développement rationnel du territoire. Tous ses composants, à savoir le plan directeur, le plan d'affectation des zones (PAZ), le plan d'aménagement de détail (PAD), le règlement communal d'urbanisme (RCU) sont obligatoires et ils résument les réflexions et les objectifs communaux en matière d'utilisation du sol.

Chaque commune a l'obligation de réviser le PAL tous les 15 ans au moins.

Les premières démarches ont débuté en 2007 déjà et un premier crédit de CHF 45'000.- a été accordé par l'assemblée communale. Ce crédit a été complété par une réserve de l'ordre de CHF 25'000.- constituée en 2011. Le devis initial se montait à CHF 70'000.-.

Une révision totale d'un PAL est un casse-tête pour une commune, notamment à cause des fréquents changements de lois et de la multiplication des études à produire. En effet, la modification de la LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire) du 15 juin 2012 a induit des nouvelles dispositions et exigences auxquelles les communes ont dû se conformer.

De nombreux plans et rapports ont dû être fournis aux services de l'Etat, avec un degré de précision toujours plus élevé. L'examen préalable d'un PAL passe déjà par une vingtaine de services et y reste pendant plus d'un an. La complexification d'une révision depuis ces dernières années a d'ailleurs été unanimement soulignée par les

syndics, mais aussi par les professionnels de l'aménagement. L'urbanisme est devenu un boulot de juristes mais aussi d'urbanistes, spécialistes de l'aménagement du territoire. A cela s'ajoute le traitement des oppositions, de nombreuses séances de discussions entre le Conseil communal, l'urbaniste, la commission d'aménagement, les services de l'Etat... Puis, il y a les modifications suite à l'approbation qui nécessitent examens, diagnostics et études sans cesse renouvelés. D'où cette fâcheuse impression de ne jamais vraiment terminer une révision.

Coût final pour notre Commune : CHF 220'000.-. Le solde de CHF 150'000.- pourra être financé sans recourir à l'emprunt.

Bâtiment de la gare – coût final de la rénovation

Pour rappel, un crédit de CHF 1'140'000.- a été voté par l'Assemblée communale en 2016. Le décompte final s'élève à CHF 1'335'000.-, soit un dépassement de l'ordre de CHF 195'000.-.

Parmi les postes présentant une plus-value, on trouve la reprise en sous-œuvre de l'annexe, le renforcement du plancher des combles, la protection feu de tous les planchers pour un montant de CHF 65'000.-.

Des travaux non prévus, mais nécessaires pour un montant de CHF 130'000.- ont été réalisés : dallage en béton du sous-sol, réfection des encadrements en pierre naturelle, système de projection TV et audio, salle dans les combles...

L'inauguration de ce bâtiment aura lieu le samedi 8 juin prochain et, à cette occasion, tous les citoyens seront invités à venir découvrir ce bel outil au service de la population. Je suis sûre que lors de la visite qui sera organisée, ils découvriront le bien-fondé de cet investissement conséquent mais utile à la communauté villageoise.

Accueil des nouveaux citoyens

La volée 2017-2018 des jeunes ayant atteint leur majorité civique s'élevait à 42 pour ces deux dernières années. Sur ces 42 citoyens ayant désormais le droit de vote, 15 ont répondu à l'invitation des autorités communales à partager un moment récréatif mais aussi gustatif pour fêter ce cap important.

C'est en voiture que cette joyeuse troupe, accompagnée des Conseillers communaux et du personnel de l'administration, s'est rendue le vendredi 25 janvier à la patinoire des Paccots à Châtel-St-Denis, pour une partie de pétanque sur glace. C'est donc avec un bel enthousiasme mais aussi avec quelques craintes que les joueurs se sont aventurés sur la glace. Imaginez, certain-e-s étaient chaussé-e-s de baskets, ce malgré les quelques conseils donnés ! La température atteignait -10 degrés. Même les Conseillers en âge de retraite se sont aventurés sur la glace et se sont pris au jeu. Un vin chaud bienvenu a été servi durant la partie.

Puis, un bref appel citoyen leur a été donné pour les encourager à exercer leurs droits civiques mais aussi leurs devoirs pour construire leur avenir. L'un ne va pas sans l'autre ! Être un citoyen actif, c'est faire vivre notre société démocratique si enviée. Nul besoin dans notre pays de violence, de verser du sang pour acquérir notre liberté d'expression.

Une délicieuse fondue, bien arrosée, a été servie au Tsalè dans une ambiance très conviviale. Au retour, les jeunes ont invité les membres du Conseil communal et le personnel à boire un dernier verre au local de la jeunesse, aménagé avec soin. MERCI à vous toutes et tous pour votre accueil chaleureux ce qui me fait dire : « Quelle belle jeunesse nous avons dans notre village ! » Nous pouvons en être fiers.



Conscient des besoins de notre village, le Conseil communal sait pouvoir s'appuyer sur une équipe performante à l'Administration pour l'accompagner dans ses responsabilités.

Antoinette Badoud, Syndique

RÉSULTAT DES COMPTES 2018

Compte de fonctionnement 2018

Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer que le compte de fonctionnement 2018 boucle avec un bénéfice brut de CHF 319'785.95, alors que le budget 2018 prévoyait un déficit de CHF 51'900.00.

Le Conseil communal propose de faire des amortissements supplémentaires pour un total de CHF 411'600.00, dont CHF 174'800.00 par des réserves qui avaient été affectées à divers investissements. Après des amortissements supplémentaires de CHF 236'800.00, le compte de fonctionnement 2018 boucle avec un bénéfice net de **CHF 82'985.95**.

Amortissements par des réserves (CHF 174'800.00) :

1. Mobilier salle polyvalente	CHF	64'100.00
2. Eclairage salle polyvalente	CHF	15'900.00
3. CAD bâtiment de la gare	CHF	69'800.00
4. Révision PAL	CHF	25'000.00

Amortissements supplémentaires (CHF 236'800.00) :

1. Révision PAL	CHF 189'400.00
2. Eclairage salle polyvalente	CHF 28'100.00
3. Saleuse (véhicule utilitaire)	CHF 19'300.00

Dans certains chapitres, les charges ont été plus grandes que prévues. En particulier, les frais liés à l'AES, aux crèches et aux garderies ont pris l'ascenseur. Certaines charges liées cantonales ont aussi été beaucoup plus importantes, par exemple celles concernant les homes médicalisés, les écoles spécialisées et l'aide pour les personnes en situation de handicap.

La raison principale du résultat positif repose avant tout sur les rentrées fiscales : les impôts à la source (+ CHF 69'000.00), les impôts sur les gains immobiliers (+ CHF 183'000.00) et les impôts sur les mutations (+ CHF 244'000.00). Ces impôts conjoncturels et non récurrents sont très difficiles à évaluer, mais au vu de l'évolution de notre village, ceux-ci vont sans doute diminuer.

Compte des investissements 2018

Les investissements suivants sont terminés au 31 décembre 2018 :

- Mobilier et éclairage de la salle polyvalente (cf. ci-dessus)
- Réfection de la route de l'Eglise
- Réfection du tronçon Sautaux/Bois-Riant
- Réfection de la route des Chavonnes
- Réfection de la route de Pra-Jouli et remplacement des conduites d'eau
- Création du trottoir de la route de Pra-Jouli
- Saleuse (cf. ci-dessus)
- Installation de turbidimètres
- PAL (cf. ci-dessus)
- CAD (cf. ci-dessus)
- Réfection du chalet de Pré-de-Joux-Dessus

Nicolas Gremaud, Conseiller communal

CONCEPT COMMUNAL EN FAVEUR DES SENIORS

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique « Senior+ » de notre canton, les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. La loi sur les seniors (LSen) précise que les communes ont jusqu'en 2021 pour élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors.

Comment en est-on arrivé à cette exigence cantonale ? Pour faire simple, le nombre de personnes âgées de plus de huitante ans va doubler d'ici 2030. Or, il ne sera pas possible de doubler les offres médico-sociales telles que les EMS en particulier. La solution passe donc par une amélioration de la qualité de vie des seniors afin de retarder toute prise en charge médico-sociale (soins à domicile et/ou EMS). Les communes doivent donc apporter des réponses concrètes dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, de la participation à la vie en société, de la santé au sens large afin de favoriser l'autonomie la plus longue possible de nos aînés.

Face au besoin de développer des solutions originales pour soutenir le maintien à domicile et au souhait d'intégrer les personnes âgées dans les processus décisionnels, les communes gruériennes vont mettre en place des commissions seniors qui auront pour tâches de concrétiser la politique de la vieillesse dans son ensemble et de mettre en place des mesures concrètes en faveur des seniors.

Les domaines prioritaires d'intervention sont :

- les infrastructures, l'habitat et les services
- l'accompagnement social
- la vie associative et communautaire
- l'information et la communication
- le développement personnel

Dans ces domaines, la Commune est la mieux placée pour renforcer ou développer l'existant ! L'activité des commissions seniors se concentrera autour du recensement de l'existant, de la compréhension des besoins des aînés et l'élaboration de propositions aux communes.

Si vous vous sentez intéressé-e-s par la politique communale en faveur des aînés, n'hésitez pas à vous manifester auprès de votre commune (Administration communale, Le Pâquier, 026 912 61 81 ou Michel Chassot, Conseiller communal, 026 912 35 26 ou 079 384 36 46).

Une séance d'information pour l'ensemble des commissions communales est prévue le 9 mai 2019 à 18h30 au Réseau santé social de la Gruyère à Bulle

Les commissions seniors ont besoin de vous !

Michel Chassot, Conseiller communal

SPECTACLE DES ÉCOLES DU PÂQUIER



Uniquement sur réservation dès le 3 juin 2019 au 079 764 92 64 de 16h00 à 20h00

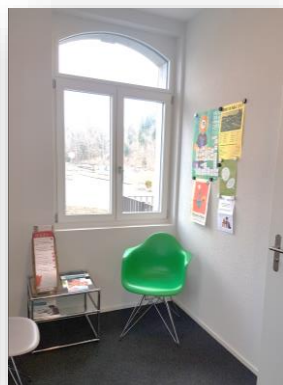
ADMINISTRATION COMMUNALE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - INAUGURATION

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inauguration de l'Administration communale et de l'Accueil extrascolaire se déroulera le

samedi
8 juin 2019

De plus amples informations vous seront transmises en temps opportun.

Le Conseil communal



SIV

Pâtchi Folies ! Le village s'amuse

La SIV est heureuse de vous inviter **samedi 11 mai** pour une nouvelle activité. En partenariat avec La Vache qui joue et la Ludothèque de la Gruyère nous vous proposons de vous divertir entre habitants, voisins, familles, enfants, amis et visiteurs tout en découvrant une grande variété de jeux de société. Plusieurs parties de Loup Garou sont aussi au programme.

Société d'intérêt



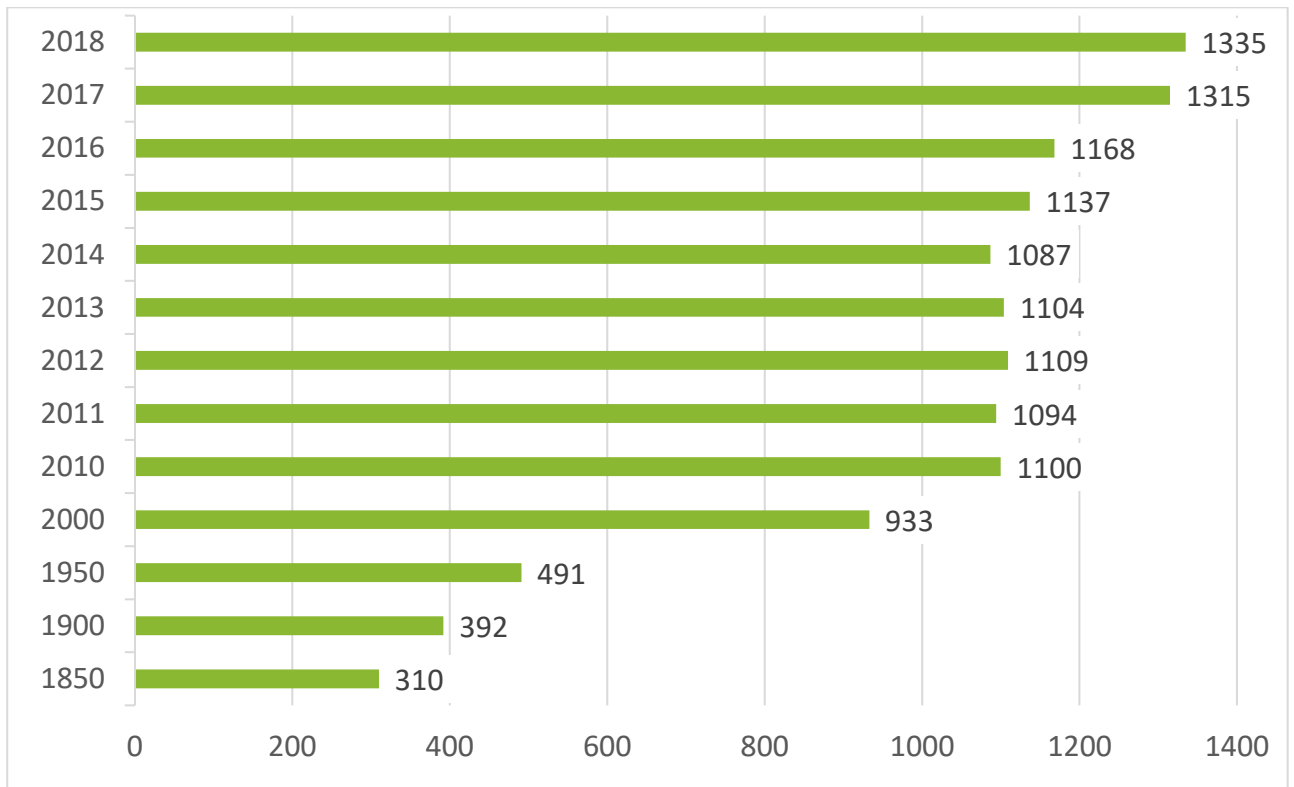
Villageois

Les jeux s'ouvrent **dès 14h à la halle polyvalente du Pâquier**. Nous démarrerons l'après-midi avec des jeux tout public, puis dès 19h, les jeux s'adresseront à une audience plus mature, âge minimum recommandé 9 ans. Nous clôturerons un peu avant minuit.

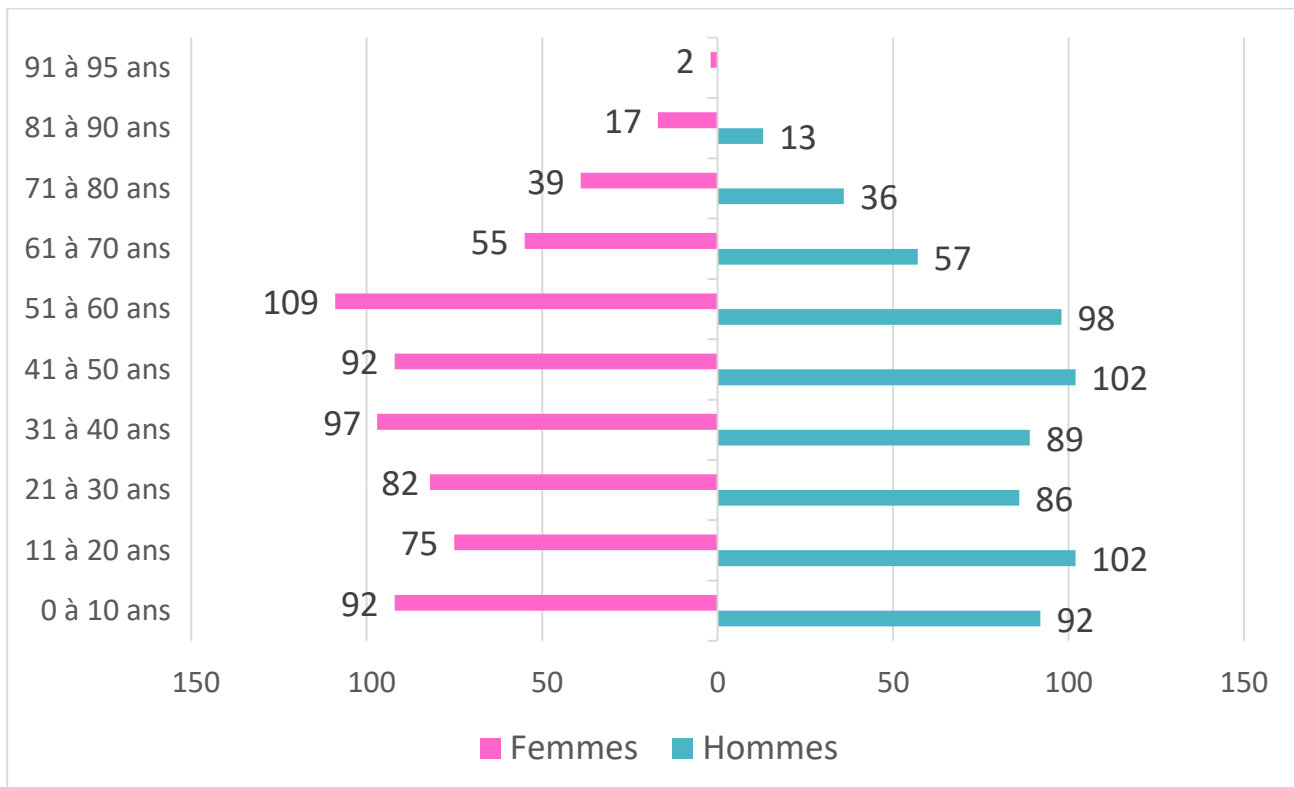
Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place. Venez découvrir de nouveaux jeux et passer un excellent moment en famille et avec nous tous !

STATISTIQUES

Évolution de la population



Pyramide des âges 2018



Nombre d'élèves à l'école du Pâquier

2018/2019

1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	Total
20	13	22	14	14	6	18	15	122

2017/2018

1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	Total
14	20	14	17	6	16	17	18	122

2016/2017

1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	Total
18	15	16	13	13	17	20	21	133

Déchets urbains récoltés en 2018

Période	Quantité
Janvier	17.33 to
Février	12.10 to
Mars	12.70 to
Avril	16.09 to
Mai	13.00 to
Juin	13.17 to
Juillet	17.20 to
Août	12.62 to
Septembre	12.58 to
Octobre	15.45 to
Novembre	12.25 to
Décembre	13.94 to
Année 2018	168.43 to

Recyclage du PET 2018

La commune du Pâquier a collecté un total de **3'930 kg de bouteilles en PET**.

Ces quelques 142'659 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement :

Env. 11'790 kg de gaz à effet de serre

Env. 3'734 litres de pétrole

Consommation d'eau

Période	Consommation totale	Consommation moyenne par habitant
Du 01.07.2017 au 30.06.2018	60'735 m ³	45.49 m ³
Du 01.07.2016 au 30.06.2017	56'073 m ³	42.64 m ³

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Dans le courant du mois d'avril 2019, vous allez recevoir les acomptes d'impôts 2019 calculés sur la base de la facturation 2017.

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2018, ou 2019 voudront bien nous contacter afin de nous permettre de calculer des acomptes 2019 au plus juste.

Exemples :

- Début d'activité lucrative (fin d'apprentissage ou d'études)
- Changement d'état civil
- Changement important du taux de travail
- Départ à la retraite
- Pour les propriétaires concernés : importants frais d'entretien effectifs pour les immeubles

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Caisse communale

Tél. 026 912 61 81

Adresse courriel : janick.vega@lepaquier.ch

TAXE NON POMPIER – Facturation 2019

Aux étudiants et apprentis nés entre 1994 et 1998

Se référant aux dispositions du règlement communal organique du service de défense contre l'incendie, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2008, nous rappelons à chaque étudiant(e) et apprenti(e) en formation durant l'année 2019 de nous faire parvenir une copie de leur carte d'étudiant(e).

Pour rappel, la taxe d'exemption pour les étudiants et apprentis est de CHF 50.00.



Le Conseil communal

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'Administration communale :

- une photo récente (moins d'un an), de bonne qualité ;
- votre ancienne carte d'identité pour annulation.

... ou de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Il faut compter un délai d'une semaine à 10 jours pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité

Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données biométriques sont saisies.

Tarifs

Type de document	Prix	Validité
Passeport adultes	CHF 145.00	10 ans
Passeport enfants	CHF 65.00	5 ans
Carte d'identité adultes	CHF 70.00	10 ans
Carte d'identité enfants	CHF 35.00	5 ans
Passeport + carte d'identité adultes (commande combi)	CHF 158.00	10 ans
Passeport + carte d'identité enfants (commande combi)	CHF 78.00	5 ans

L'Administration communale

VOTE ANTICIPÉ ET PAR CORRESPONDANCE

Le certificat de capacité civique doit être signé et placé dans l'enveloppe de transmission. **La signature ainsi que l'adresse du Bureau électoral du Pâquier doivent impérativement être visibles** dans la fenêtre de l'enveloppe de transmission, ce comme dans l'exemple suivant :



La personne qui vote de manière anticipée ou par correspondance doit apposer sa signature sur le certificat de capacité civique, sous peine de nullité de son vote.

Le Conseil communal

BIBLIOTHÈQUE



Nous signalons à l'attention des amateurs de livres, l'existence de la bibliothèque du Pâquier qui se trouve au « centre de jour » de l'immeuble de la « Fondation Les Trois Trèfles » (ou bâtiment des personnes âgées) à la route de l'Église 8.

Plus de 1'200 livres, romans et bandes dessinées d'excellente qualité sont à la disposition des lecteurs petits et grands.

Horaires d'ouverture : Lundi de 15h15 à 16h15 (*fermée durant les vacances scolaires*)

PROVENANCE ET QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

L'eau potable distribuée dans la Commune du Pâquier provient du réservoir des Gros-Praz pour la zone inférieure du village et du réservoir de Fontanetta pour la zone supérieure. Chaque réservoir est contrôlé 4 fois par année, selon les exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Zone inférieure - Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Couleur		Incolore	Incolore
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	502 ± 10	Max. 800
Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	Max. 1.0
Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
Nitrate	mg/L	6 ± 0	Max. 40
Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
Dureté totale	°fH	31.0 ± 1.2	
Calcium	mg/L	106 ± 4	
Magnésium	mg/L	9 ± 0	

Zone inférieure - Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	Max. 300
Escherichia coli	UFC/100ml	0	Max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100ml	0	Max. 0

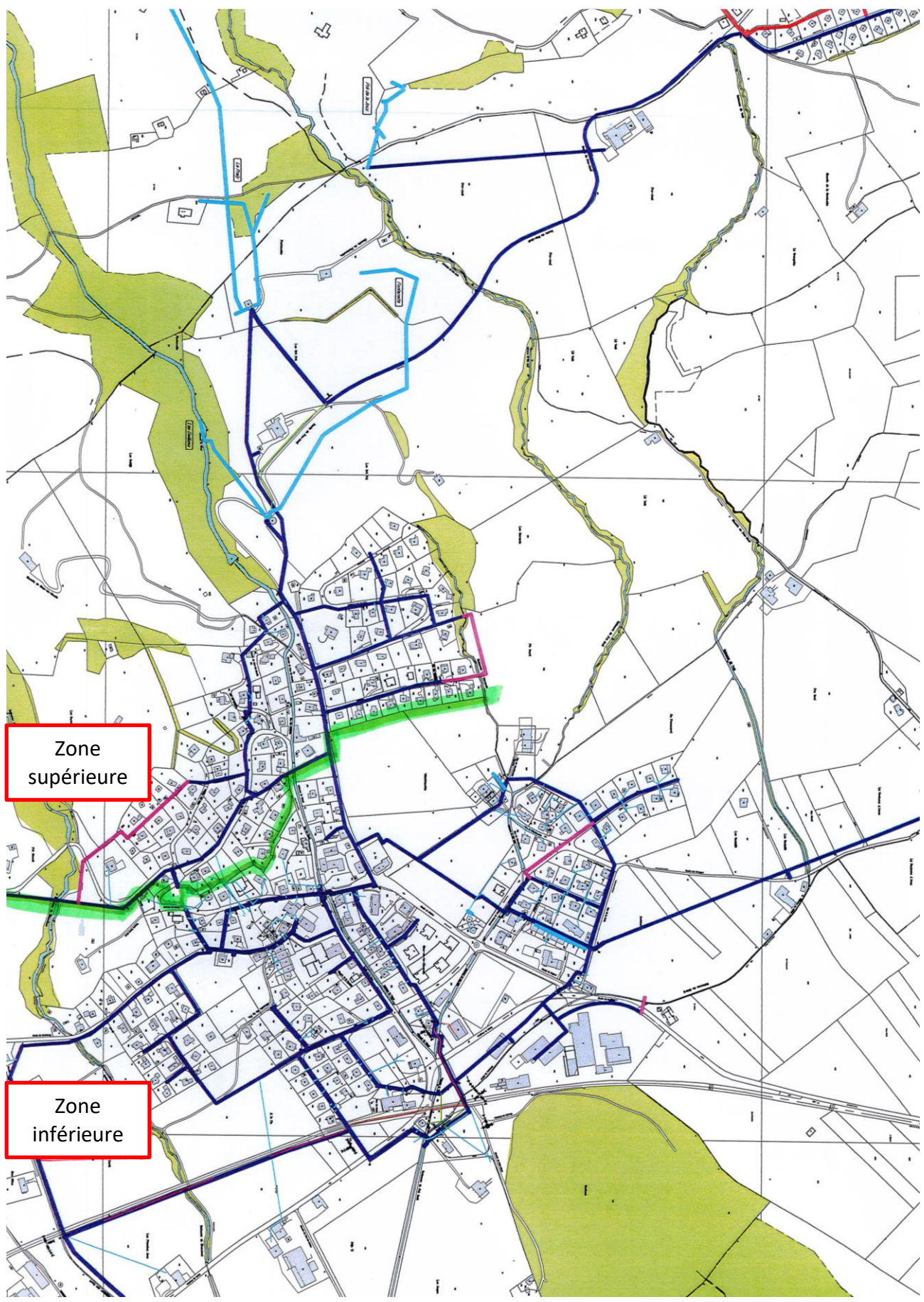
Zone supérieure - Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Couleur		Incolore	Incolore
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	500 ± 10	Max. 800
Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	Max. 1.0
Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
Nitrate	mg/L	7 ± 0	Max. 40
Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
Dureté totale	°fH	30.4 ± 1.2	
Calcium	mg/L	109 ± 4	
Magnésium	mg/L	8 ± 0	

Zone supérieure - Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	Max. 300
Escherichia coli	UFC/100ml	0	Max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100ml	0	Max. 0

PLAN DE SÉPARATION DES ZONES D'EAU POTABLE



HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet Janick Vega</i>	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet Janick Vega</i>	FERMÉ	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet</i>	FERMÉ
Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	13h30–17h00 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet</i>	FERMÉ

Fermeture du bureau communal à 16h00 les veilles de fêtes.

Fonctions :

Catherine Beaud : Collaboratrice administrative

Jean-Claude Duriaux : Secrétaire général

Elsa Gamboni : Préposée au contrôle des habitants et collaboratrice administrative

Fany Mollet : Collaboratrice administrative service technique et caisse communale

Janick Vega : Caissière communale

Fermeture de l'Administration communale durant les fêtes :

Dates	Motifs
Vendredi 19 avril 2019	Vendredi-Saint
Lundi 22 avril 2019	Lundi de Pâques
Mercredi 1 ^{er} mai 2019 (après-midi)	Fête du travail
Jeudi 30 mai 2019	Ascension
Lundi 10 juin 2019	Lundi de Pentecôte
Jeudi 20 juin 2019	Fête-Dieu
Du lundi 29 juillet 2019 au dimanche 18 août 2019	Vacances d'été

COLLECTE DES SACS-POUBELLE

Le ramassage des ordures ménagères est effectué chaque lundi à 13h00. Nous vous prions de déposer vos sacs-poubelle **au plus tôt le lundi matin** afin d'éviter que les sacs ne soient déchirés par des animaux durant la nuit précédant le ramassage.

Modification des dates de ramassage durant les fêtes :

Nouvelles dates de ramassage	Motifs
Mardi 23 avril 2019	Lundi de Pâques
Mardi 11 juin 2019	Lundi de Pentecôte

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

<u>Heure d'hiver</u> * :		<u>Heure d'été</u> * :	
Mercredi	13h00 à 16h00	Mercredi	13h00 à 16h00
Vendredi	18h00 à 20h00	Vendredi	18h00 à 20h00
Samedi	10h00 à 12h00	Samedi	10h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00

* La modification d'horaire a lieu à la date officielle du changement d'heure saisonnier été/hiver.

L'ouverture de la déchetterie aux entreprises, commerces et agriculteurs a lieu chaque 1^{er} lundi du mois entre 10h30 et 11h30.

Les vignettes pour les sacs-poubelle sont en vente au magasin d'alimentation, à la laiterie et à l'Administration communale du Pâquier.

Fermeture de la déchetterie durant les fêtes :

Dates	Motifs
Vendredi 19 avril 2019	Vendredi-Saint
Mercredi 1 ^{er} mai 2019 (après-midi)	Fête du travail

PUBLICITÉ



Jardins d'Ambiances

079 214 09 32

j.gamboni@bluewin.ch 

Création & Entretien d'espaces verts

VERS UN JARDIN NATUREL ET PLUS RICHE EN BIODIVERSITÉ

Côté jardin

Le printemps a pointé son nez, la nature se réveille et vous piétinez d'impatience pour œuvrer au jardin. Sans doute les travaux de taille sont faits mais il y a le gazon qui verdit, les vivaces qui se réveillent et le potager s'apprête à être planté de ses premiers jeunes plants ou accueillir les premiers semis.

Auparavant, il serait bien toutefois de se poser quelques questions sur les orientations que vous voulez donner à votre jardin.

Car il y a effectivement différentes manières d'intervenir, qui ne sont pas anodines dans les répercussions qu'elles ont sur notre environnement.

Vers un Jardin naturel et plus riche en biodiversité

Voici quelques pistes pour vous aider dans cette réflexion et vous accompagner dans cette voie : www.energie-environnement.ch/conseils-de-saison



Cette **Charte des jardins** a été conçue dans le canton de Genève, dans la commune de Chêne-Bougeries, il y a une dizaine d'année avec le soutien de l'Etat de Genève et de diverses organisations de protection de l'environnement.

L'adhésion à cette charte peut être individuelle ou se faire au niveau d'une commune ou d'un groupe d'habitants.

Elle peut être librement téléchargée sur le site ci-dessus.

Il n'y a aucun contrôle effectué mais la signature de cette charte est un engagement moral à appliquer ses principes.

Elle présente dix bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans le jardin et la biodiversité.

Par ailleurs :

- **Composter ses déchets organiques** dans son jardin. Le compost est le meilleur apport que l'on peut faire au sol, auquel il apporte humus, éléments nutritifs et surtout revitalisation en amenant beaucoup de vie sous forme de micro-organismes.
- **Broyer les matériaux ligneux** de faible diamètre. Le broyat obtenu qu'on appelle communément BRF - Bois Raméal Fragmenté - provenant de branches d'arbres et arbustes de faible diamètre (jusqu'à 4-5 cm), offre une matière de couverture intéressante.

- **Couvrir le sol** de vos plates-bandes pendant la mauvaise saison, et entre les plantes pendant la saison de végétation, surtout en période de sécheresse. Cette couverture favorise la vie du sol, notamment le travail des vers de terre, protège du lessivage et diminue les besoins d'arrosage. On peut employer divers matériaux : BRF, feuilles et déchets de culture laissés sur place en automne, déchets de tonte préalablement séchés partiellement, paille, roseaux de Chine broyés (en sac dans le commerce).
- **Utiliser des engrais organiques** qui favorisent également la vie du sol et renoncer à la chimie pour les traitements. Il y a beaucoup de moyens à disposition : <https://www.biogarten.ch/>.
- Penser à la **rotation des cultures** dans le potager. Cette pratique contribue à avoir des plantes plus saines et mieux à même de se défendre contre certaines maladies.

Jardin naturel ne veut pas dire que l'on renonce à obtenir de beaux et abondants fruits et légumes et de belles fleurs ! Alors je vous souhaite plein succès pour la saison à venir.

Jacques Maillard

RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE 2019

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année 2019, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser à la caisse de compensation du canton de Fribourg :



Caisse de compensation
du canton de Fribourg



Impasse de la Colline 1
Case postale 176
1762 Givisiez



026 305 52 52



www.caisseavsfr.ch

DÉFIBRILLATEURS- PREMIERS RÉPONDANTS

Les Ambulances du Sud Fribourgeois nous ont fait part, il y a un certain temps déjà, de leur projet de développer un réseau de premiers répondants sur l'ensemble du territoire du Sud Fribourgeois, dans le but d'assurer une intervention rapide et efficace auprès des personnes en situation d'arrêt cardiaque. Certaines communes des districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse se sont déjà dotées de défibrillateurs et ont constitué des groupes de premiers répondants. Vous l'aurez sans doute constaté, de tels appareils sont déjà visibles et à disposition de la population dans de nombreuses villes et villages de Suisse et d'ailleurs.

Le Conseil communal du Pâquier envisage, lui aussi, d'acquérir un ou deux défibrillateurs qui seront à disposition, si possible dans un proche avenir. Leur nombre et leur localisation restent à déterminer.

Le concept cantonal des premiers répondants, en vigueur depuis 2017, permet, grâce à l'application Momentum (« First Responder Fribourg »), d'alermer des premiers répondants, non plus par commune, mais en fonction des régions où chaque premier répondant se trouve le plus souvent (domicile, lieu de travail, lieux de loisirs). Les Ambulances Sud Fribourgeois, en partenariat avec la Fondation Fribourg Cœur, s'engagent à promouvoir ce concept et encouragent les personnes intéressées à suivre la formation nécessaire afin de densifier au maximum le réseau pour que le système soit performant.

Lors d'un arrêt cardiaque sans tentative de réanimation, chaque minute passée diminue de 10% le taux de survie. Le réseau de First Responders intervient auprès de la population en pratiquant le massage cardiaque ainsi que la défibrillation en attendant l'arrivée des secours professionnels.

Le Conseil communal vous encourage vivement à **DEVENIR PREMIER REPONDANT**.

Des informations détaillées au sujet des conditions, de la formation, etc. sont disponibles à l'adresse suivante :

Fondation First Responders

c/o Centre médical Tholos
Route du Pâqui 5
1720 Corminboeuf
tél. 026 475 10 20
info@fondation-first-responders.ch



Michel Chassot, Conseiller communal

LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 / Cp 96 / 1705 Fribourg / T 026 426 02 66 / F 026 426 02 88 /
info@liguessante-fr.ch / www.liguessante-fr.ch / www.gesundheitsligen-fr.ch / CCP 17-359720-8 /



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.

**Ligue fribourgeoise contre le cancer**

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch

www.liguecancer-fr.ch

**diabètefribourg**

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch

www.diabetefribourg.ch

**Ligue pulmonaire fribourgeoise**

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch

www.liguepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch

www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch

www.liguecancer-fr.ch



Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liguessante-fr.ch

www.liguessante-fr.ch

INSERTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Vous souhaitez insérer une publicité dans notre bulletin ? Veuillez vous adresser à l'Administration communale (notre bulletin paraît deux fois par année).

Tarifs :

1 page complète : CHF 100.—

½ page CHF 50.—

¼ page CHF 25.—

En couverture : CHF 75.—

BABY-SITTING

A toute fin utile, nous vous communiquons, ci-après, les coordonnées de jeunes se tenant à votre disposition pour du baby-sitting :

Prénom - Nom	Adresse	Contact
Clément Emilie	Ch. des primevères 4, 1661 Le Pâquier	078 745 39 57 026 913 95 71
Diaz Sonia	Rue En Crêta 24, 1661 Le Pâquier	079 703 73 29
Gremaud Léonie	Rue de Chancheri 8, 1661 Le Pâquier	076 409 12 17
Kolly Delphine	Rue de Prachaboud 19, 1661 Le Pâquier	026 912 15 15
Pasquier Marjorie	Rte des Granges 56, 1661 Le Pâquier	079 920 73 36
Pasquier Maude	Rue des Rounè 3, 1661 Le Pâquier	077 453 67 10 026 913 99 24
Ramel Morgane	Rue de la Croix 22, 1661 Le Pâquier	078 609 46 89
Romanens Elodie	Ch. de la Bergère 5, 1661 Le Pâquier	079 567 19 73
Tissot Liloo	Rue des Deléjettè 12, 1661 Le Pâquier	078 405 17 13
Vasey Maella	Rue En Crêta 29, 1661 Le Pâquier	079 177 26 40
Vega Emma	Ch. du Clos-Chatrossin 43, 1661 Le Pâquier	079 672 73 46



MAMANS DE JOUR



Madame **Nicole Jordan**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants.

Vous pouvez l'atteindre au 078 680 43 35.

Madame **Catherine Genoud**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants, du lundi au jeudi.

Vous pouvez l'atteindre au 079 855 80 39.



Madame **Gaëlle Ayachi**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants, du lundi au vendredi.

Vous pouvez l'atteindre au 079 105 76 98.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Nous vous rappelons que nous accueillons vos enfants à notre nouvelle adresse située dans l'ancien bâtiment scolaire depuis le 7 janvier 2019.

Coordonnées de l'AES :

Accueil extrascolaire Le Pâquier
Place du Centre 9
1661 Le Pâquier

aes@lepaquier.ch
078 943 98 80



ECOLE MATERNELLE

La Maternelle

« Les P'tits Gribouilles »
du Pâquier

C'est...

- ... une préparation à l'école enfantine
- ... une « école » pleine de jouets pour s'amuser avec de nouveaux Copains
- ... un lieu où dessiner, faire des bricolages, des fiches
- ... un endroit pour découvrir des jeux, des histoires
- ... un espace pour bouger au rythme de la musique
- ... une « Classe » pour apprendre des comptines, des chansons
- ... la découverte de nouveaux horizons...

Dès le mois de septembre, la Maternelle ouvre ses portes à votre enfant

le lundi matin de 9h15 à 11h15

et/ou

le mardi après-midi de 13h30 à 15h30

et/ou

le jeudi matin de 9h15 à 11h15

et/ou

le jeudi après-midi de 13h30 à 15h30

Si vous êtes intéressé par cette nouvelle activité pour votre enfant ou pour toute question, n'hésitez pas à me contacter au 026 1912 15 15 de préférence le soir.

Je me réjouis de faire la connaissance de ces futurs « petits écoliers » !

Anne-Christine Kolly



Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance ?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

SERVICE DE PUÉRICULTURE

*Christine Jaquet, Sandra Friedli et Barbara Dizerens
Infirmières puéricultrices
Rue de la Lécheretta 18
1630 Bulle
(Sur rendez-vous uniquement)*

Nouvelle adresse depuis le 1^{er} mai 2018 :

Centre de puériculture Gruyère, Rue de la Sionge 67, 1630 Bulle

Les infirmières puéricultrices de la Croix-Rouge fribourgeoise répondent aux questions des jeunes parents liées à la santé, l'alimentation et le développement des nourrissons et enfants de 0 à 4 ans.

Les prestations proposées :

- Consultations dans votre commune / région
- Visites à domicile
- Ateliers-échanges de la petite enfance
- Conseils personnalisés, aussi par mail : puericulture@croix-rouge-fr.ch

Bâtiment « Les Trois Trèfles », Route de l'Eglise 8, 1661 Le Pâquier (rez-de-chaussée) :

Le 3^{ème} mardi du mois

Dates
18 décembre 2018
15 janvier 2019
19 février 2019
19 mars 2019
16 avril 2019
21 mai 2019
18 juin 2019
16 juillet 2019
20 août 2019
17 septembre 2019
15 octobre 2019
19 novembre 2019
17 décembre 2019



Croix-Rouge fribourgeoise

<http://www.croix-rouge-fr.ch>



Le Pâquier

Une invitation à garder la forme en prenant
Soin de soi, avec une gymnastique
Adaptée, joyeuse, variée et vivante !

Equilibre Jouer S'étirer Santé Méditer
Bien être Se relaxer Se rencontrer
Ambiance Rire Respect Amitié

Pour information: Antoinette Chassot
1661 Le Pâquier tél. 026 912 35 26
Yvonne Boss tél. 026 912 46 60
Nelly Pugin nat. 079 347 98 48
Les mercredis de 14h à 15h
Cotisation 30.- par mois

Soyez les bienvenues !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2019

Mai	5	Concert des sociétés de Musique de L'Albergine, Echarlens et Charmey	17h00
	11	Journée du jeu (Société d'Intérêt Villageois - SIV)	14h00
Juin	15	Loto de la Société de Musique L'Albergine	20h00
	28-29-30	Spectacle des écoles du Pâquier	
Juillet	6	Match aux cartes – Amicale du Bour de Cœur	09h00
	7	<i>Journée des familles – Ski Club Moléson (La Rupaz)</i>	
	31	<i>Fête Nationale - SIV – Sté de Jeunesse (Place de Sautaux)</i>	
Août	31	Tournoi de foot – Société de Musique de L'Albergine	
Septembre	1	Tournoi de foot – Société de Musique de l'Albergine	
	1	<i>Sortie d'été Ski Club Moléson</i>	
	21-22	85ème anniversaire Ski Club Moléson	
Octobre	12	Loto du Groupement Paroissial des Dames	20h00
	26	Loto des Jeunes Tireurs de Sautaux	20h00
Novembre	9	Loto de la Société de Musique L'Albergine	20h00
	16-17	Brisolée - Société d'Intérêts Villageois – SIV	
	23	Match aux cartes Amicale des Pompiers	20h00
Décembre	8	Loto de Saint-Nicolas - Maîtrise des écoles	14h00
	15	Noël des Aînés (Groupmt des Dames/Sté Jeunesse)	14h00
	20-21	Christmas Rock Festival – Société de Jeunesse	
	28	Loto du Chœur-Mixte de L'Amitié	20h00
	26 au 31	<i>Camp de ski (Ski Club Moléson) – La Rupaz</i>	

(En italique = manifestations qui se déroulent ailleurs qu'à la salle polyvalente)

ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »

La commune du Pâquier met à votre disposition chaque jour deux abonnements généraux CFF au prix de **CHF 44.-- par jour et par abonnement.**

La vente par des intermédiaires est interdite et aucune réservation n'est acceptée par courriel !



Avec cet abonnement, vous voyagez librement avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés dans toute la Suisse. D'autres abonnements Flexicard sont également à disposition dans d'autres bureaux communaux.

En vous connectant sur le site internet www.sugarcube.ch/home/fr, vous avez la possibilité de vérifier les disponibilités des « Flexicards » dans d'autres communes. Ce portail affiche les cartes journalières CFF disponibles chaque jour par commune. Seules les communes inscrites et désireuses d'être visibles y sont affichées. De plus, le portail ne permet pas la vente de carte journalière, seules les communes y sont habilitées. De ce fait, les coordonnées utiles aux réservations sont inscrites pour chaque commune.

NUMÉROS UTILES

Administration communale			
Téléphone	026 912 61 81		
Site internet	www.lepaquier.ch		
Courriel	Catherine Beaud		catherine.beaud@lepaquier.ch
	Jean-Claude Duriaux		commune@lepaquier.ch
	Elsa Gamboni		elsa.gamboni@lepaquier.ch
	Fany Mollet		fany.mollet@lepaquier.ch
	Janick Vega		janick.vega@lepaquier.ch
Conseil communal			
Syndique	Badoud, Antoinette	078 765 96 65	antoinette.badoud@lepaquier.ch
Vice-syndique	Morand, Erika	079 330 08 57	erika.morand@lepaquier.ch
Conseillers communaux	Bisaz, Antje	079 501 60 05	antje.bisaz@lepaquier.ch
	Chassot, Michel	079 384 36 46	michel.chassot@lepaquier.ch
	Eguizábal, Eduardo	079 649 28 88	eduardo.eguizabal@lepaquier.ch
	Gremaud, Joseph	079 262 65 76	joseph.gremaud@lepaquier.ch
	Gremaud, Nicolas	079 257 54 47	nicolas.gremaud@lepaquier.ch

Autres	
Accueil extrascolaire (AES)	078 943 98 80
Agence AVS, secrétariat communal	026 912 61 81
Ambulance	144
Association Alzheimer Fribourg	026 481 37 81
Association d'Accueil Familial de Jour	026 912 33 65
CAS et REGA	1414
Centre psycho-social, Bulle	026 305 63 73
Concierge école et salle polyvalente, M. Markus Häseli	078 698 81 50
Crèche – A Petits Pas..., Broc	026 921 39 96
Crèche – Les Chemins de l'Enfance, Bulle	026 921 39 96
Crèche – Les Galopins, Marsens	026 915 35 38
Crèche – Les Lutins, Bulle	026 912 36 61
Crèche – Les Zoubilous, Enney	026 919 10 97
Crèche – Tartine et chocolat, Bulle	026 912 14 13
Ecole maternelle « Les P'tits Gribouilles », Le Pâquier	026 912 15 15
Ecole primaire	026 912 88 39
Feu	118
Feu (Commandant du) – Cap Cédric Dématraz	079 446 27 32
Fondation afag	026 912 94 38
Hôpital fribourgeois (HFR), Fribourg	026 306 00 00
Hôpital fribourgeois (HFR), Riaz	026 306 40 00
Maman de jour – Mme Catherine Genoud, Le Pâquier	079 855 80 39
Maman de jour – Mme Gaëlle Ayachi, Le Pâquier	079 105 76 98
Maman de jour – Mme Nicole Jordan, Le Pâquier	078 680 43 35
Médecin de garde pour la Gruyère	026 304 21 36
Nids de guêpes (destruction des) - M. Claude Fracheboud	079 757 99 67
Permanence dentaire	026 322 33 43
Permanence des pharmacies	026 912 33 00
Police	117
Puériculture Croix-Rouge	026 347 38 83
Ramoneur – M. Christian Perriard	079 446 15 83
Réseau santé et social, Bulle	026 919 00 19
Salle polyvalente – Réservations	026 912 61 81
SOS futures mamans	026 912 35 55

SOCIÉTÉS LOCALES

Nom de la société	Président(e)s	Contact
Amicale du Bour de Coeur	Jean-Pierre Jacquat	079 634 38 93
Amicale des pompiers	Denis Monney	079 708 51 48
Cadets de l'Albergine	Elisa Bussard	077 414 65 10
Chœur-mixte l'Amitié	Laetitia Pinto Da Costa	079 689 75 20
FC La Tour – Le Pâquier	Jean-Pierre Wehren	079 634 40 85
Football-Club Juniors	Jean-Pierre Wehren	079 634 40 85
Groupement paroissial des Dames	Anny Gremaud	079 295 18 85
Gym Dames	Antoinette Chassot	026 912 35 26
Gym Hommes	Gérard Barbey	079 283 88 91
Intersociété	Vincent Andrey	079 345 32 05
Jeunes Tireurs	Paul Ottoz	026 912 34 53
Maîtrise des écoles	Catherine Gremaud	026 913 91 10
Paroisse	Paul Ottoz	026 912 34 53
Parti Socialiste	Eduardo Eguizabal (Membre)	079 649 28 88
Ski-Club « Moléson »	Olivier Ruffieux	079 632 37 34
Société d'intérêt villageois	David Pasquier	078 844 08 38
Société de jeunesse	Maxime Pasquier	079 294 72 37
Société de musique l'Albergine	Vincent Andrey	079 345 32 05
Société de tir « Sauthaux »	Nicole Pugin	079 810 60 58

Le Conseil communal vous
souhaite de belles fêtes de Pâques





bella vita

concessionnaire BIO

douces angevines / estime & sens / 66°30 / couleur caramel

SOINS VISAGE ET CORPS / maquillage / épilation au sucre, au fil, à la cire tiède
RADIO FRÉQUENCE zoner anti-âge trilogy rajeunissement et régénération de la peau
ÉPILATION ÉLECTRIQUE avec Apilus xCell Pur (certificat Apilus Masterclass)

manuela ruffieux / rue de prachaboud 21 / 1661 le pâquier
079 548 55 06 / ruffieux.manuela@hotmail.com / www.institut-bellavita.ch
ouvert du lundi au samedi sur rdv



Rue des Ecoles 15
1635 La Tour-de-Trême

- informatique
- solutions d'impressions



Seydoux PAPERIE
BUREAU SA

www.futurformatic.ch

www.seydouxxsa.ch

www.jepaquier.ch

